

Bien que l'engagement de FO Énergie et Mines pour la promotion des droits des femmes soit quotidien, la journée du 8 mars n'en reste pas moins une journée symbolique.

Loin d'être un combat d'arrière-garde, l'égalité entre les femmes et les hommes est un sujet de première importance. Il existe toujours dans notre société des inégalités persistantes entre les hommes et les femmes.

Au niveau des entreprises, nous avançons progressivement grâce notamment à la Loi du 4 août 2014 qui a instauré des mesures visant à favoriser l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.

La négociation est enrichie de deux nouveaux thèmes :

- le déroulement de carrière,
- la mixité des emplois.

Elle a pour but de supprimer les écarts de rémunération et les différences de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes ; mais les efforts de la loi du 4 août risquent d'aller vers une régression historique de l'égalité professionnelle par la loi Rebsamen.

THÈME 2016 : « LA PARITÉ EN 2030 : AVANCER PLUS VITE VERS L'ÉGALITÉ DES SEXES »

« Planète 50-50 d'ici 2030 : Franchissons le pas pour l'égalité des sexes » demande aux gouvernements de prendre des engagements à caractère national pour surmonter les difficultés qui empêchent les hommes et les femmes de développer leur plein potentiel.

Ce thème met l'accent sur les moyens d'accélérer le programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur la mise en place d'un élan pour la mise en œuvre effective des nouveaux objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes et l'objectif 4 sur l'éducation de qualité pour tous.

<http://www.un.org/fr/events/womensday/>



Phumzile Mlambo-Ngcuka
Directrice exécutive d'ONU Femmes

Dans son message à l'occasion de la Journée internationale de la femme, la Directrice exécutive d'ONU Femmes Phumzile Mlambo-Ngcuka souligne que la parité entre les femmes et les hommes doit être instaurée avant 2030, afin que nous évitions la trajectoire de progression lente qui condamne un enfant né aujourd'hui à attendre 80 ans avant de vivre dans un monde équitable.

Elle exhorte les pays à « accélérer la cadence » dans l'instauration de l'égalité des sexes pour réaliser un « monde 50-50' avant 2030 ».

Y A-T-IL UNE "JOURNÉE DE L'HOMME" ?

La Journée internationale des hommes est bel et bien célébrée chaque année le 19 novembre. Et ce dans le monde entier. Inaugurée en 1997 à Trinité-et-Tobago, la célébration est également soutenue par les Nations Unies. D'après ses créateurs, l'événement, facultatif, n'a pas vocation à concurrencer la Journée de la femme, mais à valoriser les hommes et leurs contributions "ordinaires" et "positives" dans divers domaines où ils sont parfois mis au banc de touche comme la santé, l'environnement, la famille ou l'éducation. Cette journée servirait aussi à promouvoir l'égalité entre les sexes.

LA JOURNÉE DE
L'HOMME



19 novembre

Pour FO Énergie et Mines, l'égalité professionnelle est une revendication qui va au-delà de l'affichage.

NOS REVENDICATIONS :

- L'égalité salariale : suppression des écarts salariaux.
- Agir sur les mentalités et les stéréotypes.
- Une égalité de traitement entre les salarié(e)s à temps partiel et les salarié(e)s à temps plein.
- Favoriser la mixité dans les recrutements et les emplois (évolutions de carrière comparables).
- Combattre la culture du présentisme.
- Organiser le travail de manière à faciliter l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.
- Améliorer l'accès des femmes à la formation professionnelle.